

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
MARTINIQUEPréfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE

11 JUIL. 2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 20 juin 2017

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	24	27		
		Dont procurations		
		03		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
27	27	00	00	00

Date de la convocation

14/06/2017

Date d'affichage de la convocation

14/06/2017

Objet de la Délibération

FINANCES

Modification du plan de financement

Construction de 2 espaces**à vocation économique****face à l'espace Georges DUFEAL**

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, le Maire

Secrétaire de Séance :

Maurice JOSEPH-MONROSE

L'an deux mille dix-sept et **le vingt juin** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Etaient présents : M/Mmes Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Eric JULTAT, Raphaël BORDELAIS, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie-Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Victorien QUIMBERT, Christophe AGELAN.

Absents excusés : M /Mmes Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Marinette TORPILLE, Renaud SAINT-ALBIN,

Absents : M/Mmes Arlette BRAVO-PRUDENT, Patrick FLERIAG, Laurie ABAUL, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Procurations : Mmes Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, ont respectivement donné procuration à M/Mmes William PAULIN, Marie GARON, Marie-Claude RAQUIL.

MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT
Construction de deux espaces à vocation économique
face à L'Espace Nautique Georges DUFEAL

Le Conseil municipal ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la construction des deux espaces à vocation économique face à l'actuel Espace Nautique Georges DUFEAL s'inscrit dans le schéma global d'aménagement de la Frange Littorale ;

Considérant que cette construction constitue une préfiguration du futur Espace Nautique, infrastructure majeure à l'échelle du Territoire Schœlchérois ;

Considérant l'aide exceptionnelle de 100 000 € (cent mille euros) accordée par monsieur Jean-Michel BAYLET, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités Territoriales le vendredi 10 mars 2017 pour l'aménagement de la frange littorale ;

Considérant le courrier du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités Territoriales en date du 13 avril notifiant une réponse favorable à la demande de subvention de la ville à hauteur de 100 000 € (cent mille euros) ;

Considérant que ce complément de financement nécessite que le plan de financement de cette opération soit actualisé comme présenté dans le tableau ci-après.

Opération	Coût Total HT (€)	Etat (FSIL 2017) Contrat de ruralité (€)	Ville de Schœlcher & Autres partenaires (€)
Création de deux espaces à vocation économique face à l'espace nautique Georges DUFEAL à Anse Madame	800 000.00	250 000.00 (31.25%)	FEDER(Europe) (33.75%) : 270 000.00 CTM (17.50%) : 140 000.00 Etat (DETR 2017) (12.50%) : 100 000.00 Ville de Schœlcher (5%) : 40 000.00
TOTAL	800 000.00	250 000.00	550 000.00

DECIDE à l'unanimité

- d'approuver le nouveau plan de financement des espaces à vocation économique tel que présenté ci-dessus ;
- d'autoriser monsieur le Maire à solliciter les fonds européens au titre du FEDER, en complément de financement sur cette opération.

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 1^{er} JUIN 2017
Le Maire

Luc CLEMENTE

